L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 AOUT 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 81 rue de Chartres, et No. 16 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 20 AOUT 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.
E. G. THIBODEAUX.

BUREAU DE SANTÉ.

Liste des enterrements dans tous les cimetières de la ville.

Du mercredi 18 aout à neuf heures, à jeudi 19, à la même heure.

Décès de toutes maladies ... 64

Sur ce nombre, de fièvre jaune, 57.—Enfants au-dessous de dix ans, 6.

N. B.—Onze des cas de fièvre jaune ci-dessus compris auraient dû être inclus dans le rapport de la veille.

LES ELECTIONS.

CAROLINE DU NORD.—Cet Etat, qui marche si fermement dans la bonne voie, vient encore, par son vote, d'ajouter une nouvelle conquête à la cause whig. Nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que la Caroline a élu six Whigs sur neuf membres du Congrès auxquels elle a droit. Dans le premier district, il n'y a pas de candidat locofoco. Dans le second, pas l'ombre de résistance. Dans le troisième, le colonel Barringer, whig, a été réélu sans opposition. Dans le quatrième, Augustin H. Shepper a triomphé du candidat locofoco. Dans le cinquième, notre candidat a été battu à une majorité de 130 voix. La majorité de M. Polk dans ce district fut en 1844 de 775. Dans le sixième, Daniel, locofoco, a été élu sans opposition de la part des whigs. Dans le septième, McKay, démocrate, a été réélu. Dans le huitième, Donnell, whig, l'a emporté sur son concurrent démocrate. Dans le neuvième, un whig, Outlaw, est élu à une écrasante majorité de six ou huit cents voix.—Dans le dernier Congrès, la Caroline du Nord n'avait que trois membres whigs; les six autres étaient locofocos. Cette fois, les rôles sont changés; nous aurons six voix et nos adversaires n'en auront que trois.

INDIANA.—Les journaux du Nord ont des élections de l'Indiana des retours plus complets que ceux qui nous sont parvenus par la voie du fleuve. On ne paraît plus avoir de doutes sur l'élection de Embree, Smith et Thompson, whigs, et de [illegible] Henley, Robinson, Cathcart et Wick, locofocos. Jusqu'ici, il y a eu gain d'un membre whig, et les majorités démocratiques sont réduites partout. Dans le huitième district, la lutte entre Petit, locofoco, et Brier whig, est des plus animées: on ne peut en préjuger le résultat. Les quelques retours reçus du dixième district font concevoir l'espérance que le candidat whig aura été choisi. Il est à peu près sûr que la législature est whig.

KENTUCKY.—Les journaux ne s'accordent pas sur la situation du Kentucky. Quelques uns publient que les whigs auront neuf voix sur les dix qui composent la délégation de cet Etat. C'est trop beau; nous osons à peine y croire. L'année dernière, nous avions de notre côté sept membres de la délégation et nos adversaires, trois. Le résultat, cette année, est encore enveloppé d'incertitude. Le premier district est indubitablement locofoco; dans le second et le troisième, les partis se balancent presque; le quatrième, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième et le dixième sont whigs; le neuvième est douteux. Les whigs ont certainement en leur pouvoir six districts; les locofocos n'en ont qu'un seul. Les trois autres sont incertains; mais deux d'entre eux offrent une incontestable majorité whig, et si nous y succombons, ce sera notre propre faute. La Législature aura une écrasante majorité whig.

TENNESSEE.—De toutes les parties de cet Etat, il nous arrive de glorieuses nouvelles. Des journaux du 11 courant publient les retours de tous les comtés de l'Est, excepté ceux de Johnson et de Marion. Le gain des whigs est de 992 voix. Dans les dix-sept comtés du centre de l'Etat, parmi lesquels plusieurs sont voués au locofocoïsme, notre gain est de 860 voix. Dans 41 comtés sur 73, le gain des whigs est de 1842 voix, ce qui dépasse d'environ trois cents la majorité obtenue par le gouverneur Brown, il y a deux ans. Si à cela, nous ajoutons les retours qui nous sont déjà parvenus de la partie occidentale du Tennessee, on verra que dans 53 comtés, NEIL S. BROWN, le candidat whig au poste de gouverneur, a gagné environ 2,500 voix. Son élection est, par conséquent, certaine.—La Législature sera whig, on ne peut guère en douter. Un membre additionnel de notre parti siégera dans le Sénat, et cinq représentants whigs, augmentant d'autant nos forces, seront envoyés à la Chambre par cinq comtés différents. Si les autres comtés votent comme d'habitude, la majorité des whigs dans le Sénat sera de 1 voix et dans la Chambre de sept ou neuf.—Rien ne sera probablement changé dans la délégation du Congrès.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Vera-Cruz et Tampico.—Attaque d'un convoi par 4,000 guerillas.—Maladies à bord de l'escadre.—Tampico menacé.

Le navire à vapeur *Galveston* est arrivé hier de Vera-Cruz, après avoir touché à Tampico. Les dates qu'il nous apporte sont du 12 courant pour le port de départ, du 14 pour Tampico, et du 16 pour Galveston, où il s'est également arrêté. Les nouvelles qui nous parviennent ne sont pas très intéressantes. On verra qu'un convoi, parti de Vera-Cruz le 2, a été attaqué par les guerilleros. Nous empruntons au *Sol de Anahuac* le récit de l'affaire: "Plusieurs dragons, dit ce journal, sont arrivés hier dans notre ville et ont transmis un message au gouverneur. Ils avaient laissé le convoi dans la matinée, et ils rapportent qu'un combat a eu lieu à huit milles de Puente Nacional. Le capitaine Caldwell, des voltigeurs, et le capitaine Commings, du 15e d'infanterie, ont été blessés. Les carabiniers à cheval de la Géorgie, commandés par le capitaine Loyell, ont chargé l'ennemi et l'ont repoussé après lui avoir tué vingt-cinq hommes. Le convoi s'attendait, au départ des dragons, à être attaqué de nouveau. Huit Américains ont été tués. L'ennemi est en force et à tout l'avantage du terrain. Le gouverneur va immédiatement expédier des secours aux Américains."—Le journal que nous venons de citer, ajoute, dans sa partie anglaise, que les guerilleros qui ont attaqué le convoi étaient au nombre de 4,000, bien équipés et montés sur d'excellents chevaux. On croit qu'ils ont détruit le pont pour interdire le passage aux Américains.

Avant l'attaque principale, dont les circonstances sont relatées plus haut, une escarmouche avait eu lieu à environ un mille de Santa-Fé.

Le vomito diminuait d'intensité à Vera-Cruz, au départ du Galveston.—On signale comme une des récentes victimes du fléau l'adjudant Guiot, appartenant au Bataillon de la Louisiane. Ce jeune officier, dont les feuilles de Vera-Cruz font le plus grand éloge, a succombé après trois jours de maladie. M. Guiot est né à la Louisiane; il y a des amis qui le regretteront vivement.

Le 9, trente-cinq hommes, pris parmi les carabiniers louisianais du capitaine Besançon, sont partis en éclaireurs, sous les ordres du lieutenant Waters, pour explorer le chaparral et les collines qui avoisinent la route que devait suivre le convoi. Ils sont rentrés à Vera-Cruz, le lendemain; ils avaient poussé leur reconnaissance jusqu'au Puente Nacional et avaient rencontré les cadavres de deux Américains égorgés par les guerilleros. Ils ont ramené un prisonnier mexicain: c'est un pauvre diable qui avait cherché à s'échapper de chez eux.

Les équipages de notre escadre continuent à être décimés par les maladies. La liste des malades grossit chaque jour.

Pas un mot du pays, rien au sujet du général Scott; mais mille rumeurs qui se contredisent réciproquement. On ignorait s'il s'était déjà mis en marche.

A Tampico, le vomito étendait ses ravages, bien qu'il n'eût pas encore le caractère d'une épidémie. Le *Sentinel* du 14 porte, néanmoins, à déclarer que la ville est salubre. Les citoyens et la garnison s'attendaient journellement à une attaque. On se préparait, le cas échéant, à recevoir chaudement l'ennemi. La garnison se compose d'environ 350 hommes effectifs. Les Mexicains de la ville entretiennent des intelligences avec les guerilleros. Le gouverneur a décidé à faire un exemple éclatant [illegible]

[illegible]

Petite Chronique.

La Guerre et la Politique.—Phénomène géographique; déplacement d'une cité.—Villégiatures.—Baie St-Louis.—Biloxi.—Bains.—Causeries.—Choses sentimentales.—Réflexions d'un croque-mort.—Conseil d'un misanthrope.

La grande politique se tait; les élections se préparent en silence. La guerre gronde au loin, mais c'est en vain que nous prêtons l'oreille depuis tantôt trois mois aux moindres bruits qui bourdonnent à l'horizon; le choc des armes n'a pas encore retenti dans les plaines du Mexique; l'imposante voix du canon n'a pas encore ébranlé la voûte des cathédrales ennemies. De vaillantes armées attendent anxieusement le signal des combats, et nous attendons le moment de célébrer de nouvelles victoires.

L'occasion est favorable. Tandis que nos intrépides soldats cueillent des palmes qu'ils paient de leur sang, tandis qu'ailleurs l'on s'agite et l'on entrevoit de menaçants fantômes; jetons un regard à nos pieds, parcourons les rues désertes de la métropole louisianaise, voyons ce qu'elle fait et ce qu'il s'y passe.

Mais, que dis-je! La Nouvelle-Orléans n'est plus sur les bords de l'antique fleuve chanté par un grand poète français. Si vous voulez la reconnaître avec sa physionomie sémillante et ses vives allures, transportez-vous sur les rivages sablonneux de Biloxi ou de la Baie St-Louis. C'est là, sous les ombrages des vieux chênes et des sycomores éplorés, que vous retrouverez l'élite de notre population. Elle y prend ses ébats dans l'eau salée du golfe, et folâtre dans les plaintives pinières.

Voyez-vous cette fine chaloupe qui glisse là-bas sur le sein de la vague: hélez-la, c'est une voix amie qui vous répondra. Son équipage, ce sont des frères; son capitaine, un bon vieux oncle peut-être; celles qui passent l'eau, ce sont vos sœurs et vos filles, fraîches créatures qui s'ouvrent à la vie et qui sourient à la tempête.—Voguez, gentille nacelle, vous portez des heureux.

Le long wharf s'avance comme un audacieux promontoire au sein de l'onde bleue. Voilà un puissant steamer qui y vomit une noire et confuse cohue de voyageurs. Entendez-vous ces baisers qui retentissent sur des joues fraîches et appétissantes? Distinguez-vous ces petits éclats de voix argentines qui s'appellent, se croisent et forment un harmonieux concert? C'est une mère qui revoit sa petite nichée qu'elle emporte dans ses bras. Des accents rauques et stridents se mêlent à cette suave musique; ils jaillissent de grosses et laides faces barbues. Tout ce monde s'aime, tout ce monde est frétillant, tout ce monde se dirige, en échangeant des paroles de tendresse, vers l'hôtel ou les cottages semés sur la plage aride.

Dans un hamac suspendu aux branches d'un gigantesque rejeton de la forêt se balance mollement la jeune fille que vous avez vue briller dans les salons. Elle aspire à pleins poumons la vivifiante brise du golfe, chargée de senteurs inconnues, et suit langoureusement du regard le vol circulaire d'un goëland perdu dans les vastes espaces qui surplombent les abîmes de la mer. Sa bouche sourit à sa pensée; elle rêve, la pauvre enfant, à un avenir tout pailleté d'illusions, sans songer aux orages qui traversent la vie et brûlent l'aile des anges.

Du milieu d'un dais de feuillage tressé au-dessus de l'eau, j'aperçois des baigneurs. Ils plongent, reparaissent, font la planche, nagent comme des marsouins et soufflent comme des cachalots. O délices du bain! quels voluptueux tressaillements j'éprouve à votre seul souvenir!

Une cloche sonne et l'on accourt. On revêt de légers habits et l'on s'assied à une table abondamment servie. Les vins circulent et les bons mots aussi. Les bruits partent et sifflent, un calembourg est suivi d'une anecdote, on se déchire et on s'amuse, et le rire le plus franc et le plus épanoui couronne toutes ces charmantes folies dont la tristesse s'effraie et se cache.—Puis viennent les interminables causeries du soir. On s'étend sur le sable, à la lueur douteuse d'une étoile qui clignote au fond de l'horizon. De petites vagues argentées murmurent sur la grève. On se raconte des histoires qui restent inachevées et qu'interrompent à chaque instant les plus bizarres saillies. Les imaginations les moins fécondes deviennent inventives, et les plus sots ont de l'esprit. On narre des choses impossibles, fabuleuses, inouïes; on crée des épisodes épouvantables, on évoque de sataniques visions, on se fait peur, et l'on prend chaque grand pin décharné pour une sinistre apparition. Les gémissements de la forêt donnent le frisson; le froissement d'une feuille éveille de folles inquiétudes; le cri lugubre d'une chouette fait refluer le sang au cœur. Et toutes ces sensations se succèdent rapidement et préparent à un long sommeil que caresse la molle haleine des flots.

Il y a aussi la chasse et la pêche, entremêlées de promenades sentimentales et de bals champêtres. Ah! que la flamme d'une noire prunelle brûle dans ces austères retraites. Qu'un sourire est dangereux, et combien, au milieu du calme solennel de la nature, on se sent faible contre les séductions de la beauté! En présence du ciel, et lorsque l'âme est sereine, la femme est presque une divinité. Les cœurs trop tendres se débattent vainement contre de douloureuses morsures: on adore à deux genoux, on se maudit et l'on voudrait mourir. Grands saints! qui vous êtes voués à la solitude et à la contemplation, je comprends vos luttes insensées, vos pleurs et vos déchirements.

Maintenant, traversons de nouveau les lacs: nous voici dans la cité poudreuse transformée en Nécropolis. L'impitoyable Mort y trône et fauche de droite et de gauche. Que de tombes fraîchement ouvertes! quel vaste ossuaire sous ces plaines déchiquetées par la pelle du fossoyeur! Ceux que vous avez aimés ne sont plus; ils ont poussé la terre du pied, et se sont élancés vers de célestes régions. Là-bas, dans vos campagnes, vous riez; ici des agonisants râlent. Ici l'on respire la fétide exhalaison des cimetières. La peste et son odieux cortége frappent à toutes les portes. Des prêtres chantent sur des cercueils. Une âme est à peine recommandée à Dieu, qu'une autre suit et se présente devant le Juge Eternel.

Fuyez la morne cité, jeunes gens qui aimez le plaisir, qui aimez la vie. La Mort vous attristerait et ferait pâlir vos fronts. Restez dans vos tranquilles retraites; dormez à l'ombre des bois; rassasiez-vous de jouissances, et revenez, avec les beaux jours, reprendre votre chaîne, si vous en avez une, votre ennui, si la fortune a secoué vos têtes.

C'est le conseil que vous donne un misanthrope venu de vos amis, qui porte lunettes et perruque, rêve sans espoir aux douceurs de la villégiature, et se permet quelquefois de faire du style élégiaque. ADIEU.

LA PRESSE DE NEW-YORK ET MME BISHOP.—Cette cantatrice, venue d'Angleterre, et précédée d'une réputation dont nous ne savons trop que penser, a soulevé une véritable tempête parmi la presse de New-York. Quelques journaux prennent fait et cause pour elle; ils embouchent la trompette pour publier ses louanges, la placent au-dessus de la Malibran et la proclament incomparable. C'est une *diva*. D'autres, plus modérés ou moins enthousiastes, reconnaissent chez Mme Bishop quelques belles qualités, certaines cordes sonores, un magnifique à-plomb et une raideur un tant soit peu britannique. Ce sont là, nous le croyons, des juges impartiaux. Mais la critique, avec sa voix grondeuse, ne pouvait manquer d'intervenir. *Le Courrier des Etats-Unis* a cruellement maltraité la belle cantatrice anglaise. Il l'a sabrée, pour nous servir d'une expression vulgaire. Il s'attendait à une perfection et il a rencontré une médiocrité. Le *Franco-Américain*, autre journal français, émet à son tour son avis. Son jugement nous semble dicté par une grande bienveillance; le voici: "Les débuts de cette cantatrice ont produit une espèce d'émeute dans la presse de New-York. La critique s'était divisée en deux camps à peu près égaux; en présence du conflit, c'était au public à juger souverainement, il n'y a pas manqué; lundi, le Park était comble, et la réception faite à Mme Bishop a été plus chaude que jamais. Nous sommes enchantés de ce résultat, pour cette artiste qui le mérite à tous égards, et pour les amateurs de New-York, car leur arrêt leur fait honneur. Nous n'avons pu nous rendre hier au théâtre, où, sans doute, les succès de l'habile prima donna ont été couronnés par un nouveau triomphe.

Après avoir entendu Mme Bishop dans le *Di tanti palpiti*, nous affirmons avec plus d'assurance encore qu'autrefois, que, depuis deux ans que nous habitons New-York, si nous avons trouvé, chez une ou deux prime donne, plus de volume et d'étendue dans la voix, jamais nous n'avons rencontré une meilleure exécution. Il n'aurait certes pas été facile à toutes nos cantatrices passées, de résister à l'entourage sous l'influence duquel nous sommes surpris de ne pas l'avoir vue succomber."

HAVANE.—Le brick *T. Street*, arrivé hier de la Havane, nous a apporté des liasses de journaux de cette ville jusqu'à la date du 12 courant. Les nouvelles de l'île sont insignifiantes. L'une des feuilles de l'intérieur mentionne la mort d'un certain don Manuel Balmaseda, décédé à l'âge de 100 ans et cinq mois, ayant joui jusqu'à ses derniers moments de toutes ses facultés intellectuelles. Les nouvelles de Mexico, reçues à la Havane, vont jusqu'au 29 juillet. Elles n'ajoutent rien à ce que nous savons déjà.

UNE VILLE FAVORISÉE.—La mortalité, pendant toute une semaine du mois d'août, dans la ville de Charleston, qui compte une population d'environ trente mille âmes, ne s'est élevée qu'au chiffre de 17.—On voit bien qu'il n'y a pas de fièvre jaune dans ces parages.

Les journaux de Baltimore annoncent la mort du vénérable Tristam Thomas, père du candidat démocrate au poste de gouverneur du Maryland.

NOMINATION DU COL. PRICE.—La nomination récente du colonel Price, du Missouri, au grade de brigadier-général aux lieux et place du colonel Davis, qui l'a refusé, a jeté tout le monde dans un profond étonnement. Les feuilles de St-Louis déclarent que c'est là un des actes les plus iniques de l'administration, et que le choix de M. Price est une injure faite aux braves volontaires de l'Ouest.—Il faut avouer que [illegible] M. Polk [illegible]

[illegible]

UN NOUVEAU STEAMER.—La mise à flot du steamer *President* vient d'avoir lieu à Philadelphie. Ce nouveau vapeur, construit aux frais du gouvernement, est destiné à servir de paquebot entre la Nouvelle-Orléans et Vera-Cruz. Le *President* quittera le port de Philadelphie vers la fin de ce mois.

REVENUS D'UN JOURNAL.—Les revenus du *London Times*, pour ses annonces seules, s'élèvent à l'énorme somme de cent mille livres sterling par an, ou environ cinq cent mille piastres. Heureux journal!

Chronique Locale.

L'examen de John Cummings, accusé d'avoir causé la mort de William Reneleke, a été différé jusqu'à samedi prochain. M. Hunt, conseil du prévenu, a observé qu'une indisposition empêchait ce dernier de sortir. M. Preaux était présent; il remplace momentanément l'avocat de district qui est absent. La foule qui s'était transportée au bureau du recorder Seuzeneau pour assister à l'instruction de l'affaire a paru fort désappointée.

RECORDER GENOIS.—Une demi-douzaine de prévenus comparaissaient hier devant le recorder Genois, pour répondre à l'accusation d'avoir troublé le repos public; ils ont tous été condamnés à fournir un cautionnement. Quelques vieilles sorcières ont été envoyées à la maison de correction.

RECORDER BALDWIN.—Ce magistrat a renvoyé hier par devant la Première Cour de District deux personnages nommés Dierks et Zeighlein; le premier est prévenu de voies de fait sur la personne d'un watchman, le second de vol au préjudice de J. W. Cobb et Co.

RECORDER SEUZENEAU.—La police de la 3me Municipalité a arrêté hier, sur une plainte du docteur Luzemberg, le nommé Joseph Green; il est prévenu d'avoir commis un vol à l'hôpital tenu par le plaignant sur les Champs-Elysées.

SUICIDE.—Mercredi soir, vers huit heures, un Allemand nommé Bachman, demeurant rue Craps, entre les Champs-Elysées et la rue des Français, a mis volontairement fin à ses jours en se faisant sauter la cervelle. Le coroner, averti immédiatement, a tenu une enquête sur le corps et constaté le suicide. Le défunt était attaché en qualité de watchman à la police de la 3me Municipalité.

EVASIONS DES ESCLAVES BRÉSILIENS.—On lit dans le Courrier des E. U.:

"Sur le rejet du troisième writ d'habeas corpus sollicité par leur défenseur, ces esclaves allaient être rendus à leur maître, lorsque hier matin on a appris qu'ils s'étaient évadés de la prison d'Eldridge street. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dimanche, vers sept heures du soir ils furent enfermés dans leurs chambres dont les clefs furent portées, en présence de témoins, chez le directeur de la maison. Celui-ci ne sortit pas de chez lui un seul instant, et le lendemain les clefs étaient à leur place. Cependant, les prisonniers avaient disparu, sans qu'il y eût trace d'effraction et la porte de leur chambre était fermée à double tour. Une séance extraordinaire du comité des aldermen a été convoquée pour ce soir, afin d'ouvrir une enquête sur ce mystère, dans lequel on pourrait bien découvrir la main des abolitionistes."

LE CAPITAINE DU STEAMER PHILADELPHIE.—Un matelot du nom de Paul Bruno, dit un journal de New-York, vient de porter, contre le capitaine Léon Besson, commandant le steamer français *Philadelphie*, une plainte pour voie de fait, auxquelles, d'après son dire, le capitaine se serait porté contre lui. Le maître d'hôtel du navire et une autre personne du bord se trouvent compris dans la même accusation. Sur cette plainte l'affaire est venue devant la *Marine Court*, et là tout d'abord s'est agitée la question de savoir si les tribunaux américains se trouvaient compétents pour statuer dans cette affaire. Le steamer *Philadelphia*, bâtiment de l'Etat, ayant pavillon français, est-il un vaisseau appartenant à la nation française, ou un simple bâtiment de commerce? La justice des Etats-Unis peut-elle rechercher, examiner, punir ou absoudre les faits qui se sont passés à bord d'un semblable navire pendant sa traversée? Le droit, au contraire, appartient-il exclusivement aux tribunaux français? Ces questions ont été discutées devant la cour, et l'affaire continuée au 11 de ce mois.

L'ÉMIGRATION ET LA FIÈVRE AU CANADA.—Jamais l'émigration au Canada n'a pris des dimensions aussi considérables qu'en ce moment; un état publié dans la *Gazette de Québec* du 4 août, par l'agent en chef des émigrés, porte le nombre de ces derniers, arrivés aux ports de Québec et de Montréal, pendant la semaine écoulée le 31 juillet, à 63,729, ce qui constate une augmentation de 36,893 sur la même époque de l'année dernière.

Mais ces émigrants arrivent dans des conditions déplorables, et tant est qu'ils arrivent même. Le *Virginius*, parti de Liverpool pour Québec avec 476 passagers, n'a pas compté moins de 158 morts pendant la traversée; 186 autres passagers étaient dangereusement malades en débarquant.

Ce n'est pas tout, on a signalé successivement, à bord de la barque *John Munn*, de Liverpool, 160 malades et 59 morts;—à bord de la barque *Coventer*, de Cork, sur 400 passagers, 80 malades et 43 morts; à bord de la *Rosalinda*, de Belfast, sur 474 passagers, 17 morts;—sur l'*Odessa*, de Dublin, 21 morts, et sur d'autres navires, 34 morts.

Le chiffre des décès à Montréal, s'est élevé du 11 juin au 31 juillet, à 704 parmi les résidans; 338 émigrans sont morts en outre dans l'intérieur de la ville, et 1,199 autres ont succombé dans les ambulances établies pour les recevoir et les soigner; ce qui porte le total des morts à 2,472 en 50 jours.

Cette terrible mortalité effraie les voyageurs étrangers, qui rebroussent chemin au lieu de s'exposer à l'épidémie.

Les congrégations religieuses, les sœurs de Charité, partout, appelées sans cesse auprès des malades, ont souffert considérablement.

Au Canada, comme aux Etats-Unis, avant l'adoption des dernières mesures d'humanité prises par le Congrès, cet état de choses alarmant provient de l'accumulation coupable faite, par les spéculateurs, dans les entreponts des navires.

Le *Virginius* contenait plus de 500 passagers de dernière classe! Chassée de New-York, la traite des blancs s'est réfugiée à Québec et à Montréal. (*Franco-Américain.*)

RÉPUBLIQUE DE VENEZUELA.—On a reçu des journaux de Caraccas jusqu'au 17 juillet.

Une grave question occupait la partie financière de la population: le colonel Guillermo Smith, directeur de la banque nationale, a, dans un long manifeste, argué d'illégalité l'établissement à Caraccas d'une succursale de la Banque coloniale britannique, qui existe depuis 1839; il en a, en conséquence, demandé la suppression.

Le *Libéral* s'occupe beaucoup de ce conflit, et se range du côté de la Banque coloniale.

Le président Monagas a rendu, le 7 juillet, un décret d'amnistie en faveur des déserteurs de la milice nationale qui se présenteraient, dans le mois, aux autorités de leur résidence.

Une lettre du 30 juin, écrite par le commandant de la colonne d'Ortizo, annonce que le factieux José Garcia a manifesté, par écrit, le désir de se soumettre et de profiter de l'amnistie précédemment accordée, et que les mouvements de la colonne ont été suspendus jusqu'à ce qu'une commission, composée de personnes respectables, se soit mise en rapports avec Garcia.

SINGULIER PHÉNOMÈNE MAGNÉTIQUE.—Les petits lacs de l'Amérique du Nord, dont les rives agrestes et sauvages attirent le touriste, possèdent une propriété magnétique fort extraordinaire.—Le voyageur Mackenzie est le premier d'entre les explorateurs de ces régions septentrionales, qui ait signalé la puissance d'attraction qu'a la vase du fond de ses lacs; puissance quelquefois si considérable, que les bâtiments ne peuvent glisser qu'à grand'peine sur la surface des eaux. On a remarqué ce phénomène surtout sur le lac Rose, près de Martres, où, dans trois ou quatre pieds d'eau seulement, il est très difficile de faire avancer un canot à la rame; on dit même que des navires chargés se sont mis en danger de sombrer, et qu'on a dû, pour éviter des accidents, les faire remorquer en toute hâte par des bâtiments plus légers. La même attraction se fait sentir sur le lac Saginaga, où un bateau chargé ne marche qu'avec beaucoup de difficulté. Ces faits extraordinaires ont été confirmés par le capitaine Black et d'autres, pendant leurs expéditions au pôle nord. Une partie du lac Huron paraît être également le centre d'une attraction magnétique remarquable; il existe, dans ce lac, un endroit constamment surmonté d'une atmosphère fortement chargée d'électricité, et l'on prétend que jamais voyageur n'est passé par là sans entendre gronder le tonnerre.

AUTRES TEMPS AUTRES PRIX.—Le terrain sur lequel est bâtie la ville de New-York, a été acheté, primitivement, pour la somme de 24 piastres; on en évalue la valeur actuelle à plus de 200 millions de piastres.

UN DISCIPLE DE RONGE À WASHINGTON.—Le docteur Koch, venant d'Allemagne, où il a été disciple de Ronge, s'efforce en ce moment d'établir, à Washington, une église catholique indépendante du siége de Rome.

ROGNURES.

SUCCESSION OUVERTE.—On parle à la fois d'une démission et d'une ambition.

La démission serait celle de M. Soult; il aurait trouvé les choux de Soultberg si verts et si joyeux à sa venue, que, par reconnaissance, il aurait promis de ne plus les quitter, il renoncerait donc à la vie politique pour s'adonner tout entier à la vie potagère, et il abandonnerait le monde officiel pour se vouer exclusivement à ses jardins et à ses bosquets. "L'indigne vieillard, disait à ce propos Hyacinthe, ne fait que changer de *plates-bandes*!"

Est-il besoin de dire que nous ne croyons point à cette démission? nous ne pensons pas que M. Soult tienne énormément à la présidence du conseil; mais il y a des honoraires assez ronds attachés à cette [illegible]

[illegible]

ment M. Marillon, uniquement à cause de sa qualité de pair de France; ce qui nous semble constituer une incompatibilité avec la succession de M. Teste. Est-il possible qu'un juge puisse hériter d'un condamné? M. Teste a été préalablement démis, c'est vrai, et il n'a point attendu la dégradation civique qui l'aurait destitué; mais il s'est démis dans le procès, à cause du procès, et cela suffit pour qu'aucun de ses juges ne puisse être appelé à le remplacer. Si le général Cubières était, ce que nous ne savons pas encore à cette heure, déchu par la dégradation civique, et s'il était, par impossible, remplacé par un pair, on pourrait supposer (et bien à tort, la bonne conduite des débats l'attestant au besoin) que l'idée de faire vaquer une place n'a pas été sans influence sur la sévérité des juges, candidats à la succession. Ce ne serait pas vrai, nous le répétons; mais il faut qu'en aucun cas cela ne puisse l'être.

OU LES FLÈCHES DE L'AMOUR VONT-ELLES SE FOURRER!—Nous avons raconté que le Mars britannique, le grand Wellington, vient de se transformer en Céladon sexagénaire, en soupirant pour les beaux yeux d'un tendron de quarante ans, miss Coutts.

On a bien raison de dire que l'amour pousse aux idées douces et gracieuses; en voici la preuve: l'Hercule chevrotant était aux pieds de sa vénérable Omphale; il ne filait pas, sans doute, par ce que ce grand capitaine a jadis assez filé devant les troupes françaises, quand il n'était pas réconforté de Blücher et de 80,000 Prussiens. Donc, au lieu de filer, l'Hercule ourlait des collerettes pour sa belle; c'est alors que les douces et gracieuses idées, dont nous parlons tout à l'heure, se présentèrent au vieil amoureux, il se dit: *My God!* je pense que les aiguilles avec lesquelles je pique si bien le jaconas, piqueraient aussi fort joliment la chair de mes soldats. Oui, sans doute.... O amour! je te remercie!" Il faut savoir que les déserteurs anglais étaient jusqu'à ce moment marqués de la lettre D, avec un instrument inventé tout exprès. Mais cette empreinte n'était pas assez profonde; elle était susceptible de s'effacer, ce qui désolait le bon duc de Wellington; les ourlets de jaconas lui ont heureusement suggéré un équivalent emprunté à la pelote de miss Coutts. Et il s'est mis à l'instant même, en sa qualité de généralissime, à écrire à cet effet un nouvel ordre du jour sur le tabouret de son adorée.

Cet ordre, publié dans les journaux anglais, porte qu'à l'avenir la marque pour les déserteurs s'effectuera "avec des aiguilles, qu'on enfoncera dans la peau des épaules, sous la surveillance d'un officier de santé, *personnellement responsable de l'efficacité de la marque*, et qui devra s'assurer que la lettre D est imprimée *d'une façon indélébile*." O Cupidon! que tu inspires de jolies choses!

Peut-être aussi Wellington, sachant que les rayons de sa gloire sont devenus bien ternes pour éblouir encore les yeux de sa belle, a-t-il cherché un moyen de les raviver. Et ce Mars obscurci n'a rien trouvé de mieux que l'invention en question, afin de prouver qu'il est un homme de guerre très *marquant*.

LES RÉGATES DU HAVRE.—Nous avons sous les yeux, le programme des régates qui ont dû avoir lieu au Havre, les 28 et 29 juillet, sous le patronage de M. le prince de Joinville.

La journée du 28 juillet a dû être consacrée aux courses d'épreuves pour le classement des embarcations à l'aviron, et la course de bateaux de pêche, divisés en deux catégories.

Dans la journée du 29 juillet, indiquée comme la grande journée, il devait y avoir sept courses. Les embarcations de toutes les nations et de tous les ports y ont été admises.

Les prix sont au nombre de 23, pour ces deux journées, et d'une valeur de 10,650 fr. M. le prince de Joinville fait les frais de quatre prix (ensemble 2,000 francs); les compagnies des chemins de fer de Paris à Rouen et du Havre ont fait le prix de la course des bateaux de plaisance; c'est un objet d'art de la valeur de 1,500 francs.

Un nouveau scandale (rassurez-vous, nous ne parlons pas politique), un nouveau scandale vient de jeter le trouble dans une famille généralement estimée. Il s'agit d'un ancien avoué qui, grâce à des révélations indiscrètes, aurait acquis la preuve de l'infidélité de sa femme. Voici comment on raconte le fait: le mari, dit-on, soupçonnait vaguement sa moitié d'avoir un amant; mais préférant le malheur d'être trompé en secret aux conséquences d'une triste publicité, il fermait volontairement les yeux à la lumière et pratiquait la maxime du sage: Dans le doute, abstiens-toi.

Au commencement de l'été, la dame, encore jeune et d'une beauté remarquable, avait voulu louer une petite maison à St-Germain, pour respirer l'air des champs et rétablir une santé qui n'était rien moins que délabrée. Malheureusement (selon le point de vue où l'on se place), la maison touchait à celle d'un digne ecclésiastique, homme rempli de zèle et de vertu, qui, choqué de la conduite de sa voisine, crut devoir en avertir le mari.

Force fut bien alors au pauvre avoué *satisfait* de se livrer malgré lui à l'enquête qu'il avait repoussée de toutes ses forces. Il se rendit à Saint-Germain et commença l'interrogatoire du jardinier:

—Madame est-elle chez elle ou est-elle sortie?

—Pour être sortie, il faudrait qu'elle fût rentrée, et voilà ce qui ne lui arrive pas depuis cinq jours.

—Que dites-vous, malheureux!

—Malheureux vous-même! Madame profite de sa maison de campagne pour coucher régulièrement en ville tous les jours.

On passa alors à la visite domiciliaire, et en fouillant les meubles, l'infortuné mari trouva quatorze lettres d'écritures différentes, qui lui donnèrent quatorze fois la preuve de quatorze trahisons! Des juges, des avocats, des avoués, des clercs, tout le Palais avait passé par-là.

—Hélas! hélas! s'écriait le pauvre mari, on m'a forcé d'ouvrir les yeux, mais j'y vois trop maintenant!

Ceci nous rappelle un fait bien autrement terrible.

Un de nos amis, peintre d'un grand talent et doué des plus aimables qualités, avait épousé par amour une femme qu'il adorait et dont il était adoré. Pendant dix ans de la plus heureuse union que les anges puissent rêver, jamais ils ne s'étaient quittés un seul jour; et lorsque le mari s'éloignait un instant pour ses affaires, c'étaient des protestations, des larmes, des adieux déchirants comme s'il fût parti pour un long voyage. Le temps qu'il était absent, sa femme le passait à la croisée à le regretter et à l'attendre. Au retour, c'étaient des cris de joie, des embrassements répétés, des caresses infinies. Le ciel parut jaloux d'un tel bonheur; après une courte et violente maladie, cette femme adorée expira dans les bras de son mari, renouvelant ses serments d'amour, et rendant l'âme dans un dernier baiser.

Le mari ne la pleura pas, car les grandes douleurs n'ont pas de larmes. Il se promenait comme un fou par la ville, les yeux hagards, les joues creuses, le front marbré de taches rouges. Après six mois d'angoisses muettes et de courses insensées, décidé à en finir avec la vie, il arma un pistolet, et puisant de nouvelles forces dans sa résolution calme et inflexible, il monta à l'appartement de sa femme, dont il n'avait pas franchi le seuil depuis le jour fatal. Il s'agenouilla devant tous les meubles, ouvrit un à un les tiroirs, et couvrit de tendres baisers tous les objets qui avaient appartenu à son épouse chérie. Au milieu de ce douloureux inventaire, il tomba sur un paquet de lettres liées par un cordon de cheveux.

Ces lettres contenaient la preuve la plus complète que sa femme l'avait trompé avec trois de ses amis.

Foudroyé par cette révélation posthume, le peintre partit d'un éclat de rire strident, tel qu'en doivent pousser les damnés, et jeta son pistolet par la fenêtre.

Hélas! il ne croyait plus à rien!

C'était le cas, ou jamais, de se brûler la cervelle.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.

Séance extraordinaire du mercredi 18 août 1847.

Le Conseil se réunit conformément à la convocation.

Présents: l'honorable P. Seuzeneau, président, et MM. Bernard, Sieversen, Jones, McClean, Nicomède, Deléry et Solomon.

Absents: M. Duvignaud, et MM. Wiltz, Cougot et Pierrini en congé.

Lecture est faite au Conseil d'une pétition de l'association *Howard*, demandant la nomination d'un ou plusieurs pharmaciens dans chaque district et ce au profit des malades de la dite association.

Sur motion de M. Solomon: Résolu que les pharmaciens nommés par le comité de salubrité publique, sont et demeurent requis de livrer tous les médicaments qui seront ordonnés par les médecins qui soigneront les indigents malades de cette Municipalité dans l'hôpital que doit établir l'association Howard, dans la rue d'Espagne.

Résolu que le voyer est requis de faire faire cinquante lits communs par les ouvriers de la Municipalité et qu'il livrera au dit hôpital.

Résolu de plus que l'établissement maintenant occupé par les femmes dans le work-house, est approprié à l'effet de recevoir tous les indigents de cette Municipalité qui n'auront pas de moyens; les dits indigents y seront envoyés par le recorder et les aldermen seulement; après cependant qu'ils seront convaincus que les dits indigents ont besoin de secours. Le surintendant du work-house tiendra un compte de toutes les dépenses qu'il fera pour le maintien de cet établissement temporaire.

Sur motion de M. Deléry: Résolu qu'un comité soit nommé à l'effet de prendre des mesures pour soulager les orphelins de cette Municipalité par exemple de trouver une dame recommandable qui voudra bien, moyennant une rétribution, soigner les dits orphelins. Le dit comité pourvoira à une maison convenable à cet effet.

Le tout durera tant que le Conseil le jugera convenable, et au moins aussi longtemps que durera l'épidémie.

Sur motion, le président nomme MM. Deléry, Solomon et Nicomède, du dit comité.

M. Deléry présente le rapport suivant:

Le comité nommé à l'effet de s'entendre avec le Conseil Général, a l'honneur de rapporter que le Conseil Général ne doit s'assembler que le 1er mercredi de septembre, et de plus que le Conseil déclare n'avoir aucun pouvoir, par les lois de la législature, sur lesquelles il [illegible]

(Signé) [illegible] DELÉRY, président.

Sur motion de M. Deléry: Résolu que le Maire est et demeure autorisé à [illegible]

[illegible]

Sur motion de M. Sieversen: Résolu que les médecins nommés par les aldermen de chaque district soient autorisés à employer, lorsqu'il sera nécessaire, des personnes expertes à saigner et à poser des ventouses.

Sur motion de M. Solomon: Résolu qu'il sera du devoir de l'association Howard de recevoir dans l'hôpital qu'elle doit établir dans cette Municipalité, tous les malades de la dite Municipalité No 3.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à jeudi 2 septembre 1847, à six heures P. M.

(Signé) P. F. NOGUES, Secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Elizabeth Bruce, Dey, pr Cadix.
" St Petersbourg, Howard, pr Liverpool.
" Aurelius, Crocker, pr la Havane.
" Orozimbo, Profumo, pr Gènes.
Brick F Soulé, Smith, pr la Havane.
" Clarion, Smith, pr New York.
Goelette Geo Taylor, Brookfield, pr Rio Grande.
" Alexander, Hammond, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Galveston, Haviland, de Vera Cruz via Tampico.
Navire Susan E Howell, Bailey, de Vera Cruz.
" Virginia, Chase, de Vera Cruz.
Brick Orleans, Schneider, de la Havane.
" T Street, McDowell, de la Havane.
Goelette Maj Bates, McDowell, de St-Joseph.
Steamer Hudson, [illegible], de Vera Cruz.
" Rainbow, Bellock, de Bayou Sara.
" Majestic, Ure, de Baton Rouge.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Missouri,	de France,	21 juil N.York	31 aout
Cambria,	d'Angleterre,	4 aout Boston	1er sept
New-York,	de France,	15 aout N.York	15 sept

Messieurs les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer que M. ROBERT J. KER, est candidat à la place d'auditeur des comptes publics, pour l'Etat de la Louisiane.

Le navire DIANE, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la levée. Les marchandises qui n'auront point été prises dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires.
18 a—3 G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

Le capitaine et le consignataire du navire français DIANE, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage dudit navire.
18 a 4 G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

La barque paquebot CROTON, capitaine Squillard, de New-York, est en déchargement vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. JOHN W. WOODRUFF,
16 aout 93, rue des Magasins.

Hotel de la Baie St-Louis.

LES propriétaires de l'Hôtel de la Baie St-Louis, ont l'honneur de prévenir le public et les familles, qu'il y a encore dans leur vaste établissement assez d'espace pour recevoir une quarantaine de pensionnaires, et des maisons particulières pour familles. 2 aout

ON désire trouver à louer un vacant, dans le voisinage de la Douane ou de la rue du Canal, et sur la rue Robinson.
NEWTON RICHARD, Entrepôt de pierres,
20 aout No 147, rue de Douane.

TABAC.—300 ballots tabac en feuille, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

SUCRE.—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

CAFÉ.—35 sacs Havane fin, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

SUCRE.—20 barils sucre Muscovado, en débarquement du brick Orleans, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

TABAC Havane.—16 tabac supérieur Vuelta Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick J. Street, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 20 aout

FARINE.—300 barils des Illinois, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 93, Magasins. 20 aout

FARINE.—100 barils des moulins de St-Louis, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 93, Magasins. 20 aout

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No 1.

Séance du 9 aout 1847.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis au public, conformément à la loi, dans deux gazettes publiées dans cette ville, de l'intention de ce Conseil de faire ouvrir les rues suivantes:

La rue du Levée, à partir de la rue St Claude jusqu'à la rue Plauché;

La rue Bayou, à partir de la rue des Ursulines jusqu'au Chemin du Bayou;

La rue Gautier et Hôpital, à partir de la rue Johnson jusqu'à la rue Miro, et à partir de la rue Robertson jusqu'à la rue Dorgenois.

La rue de l'Hôpital, à partir de la rue Derbigny jusqu'à la rue Roman.

(Signé) JH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 12 aout 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EN CONSEQUENCE de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans un délai de 10 jours à partir de la publication de cet avis, [illegible] Conseil de la Municipalité No. 1 [illegible]
A. D. CROSSMAN, Maire.

Succession de [illegible]

TOUTES les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre ladite succession, sont priées de les présenter au soussigné.
W. E. MYLNE, curateur.
19 aout—3m No. 49, rue Douane.

Cent piastres de récompense.

Il a été volé au embarcadère du ch. de fer du lac Pontchartrain, le 5 courant, par un nommé JOHN KIRKSEY, [illegible] âgé de 22 ans, natif de Montgomery (Alabama), [illegible] la soussignée—TROIS MALLES contenant des linges de table, des livres [illegible], quelques autres articles de valeur, et en or et en argent; aussi, deux boîtes en carton contenant quatre bonnets, deux en paille et deux en soie. Il y avait aussi un sac [illegible] linges de lit. Dans une de ces malles il y avait une petite mécanique. Les malles, les caisses et le sac portaient une étiquette avec le nom de la soussignée. Une de ces malles est petite et couverte en poils, d'environ deux pieds et demi de longueur, [illegible] en cuivre; l'autre est en cuir noir, cerclée en fer, et la troisième est carrée, [illegible] grosses têtes en cuivre. Dans une de ces malles se trouvent des titres à [illegible] terre à six milles de la ville du Sabine, Texas. On prévient le public de ne pas acheter ces titres. La récompense susdite sera donnée à celui qui fera arrêter et mettre ledit John Kirksey en prison, et en donnera avis.
LOUISA FOY, chez Henry Buckman, rue des Religieuses.
19 aout—3

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Finland, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne, composées en partie de:
8 caisses mousseline de laine et cachemire d'Ecosse nouveaux
3 do barèges.
6 do indiennes pour robes.
8 do indiennes pour meubles.
2 do damassé en couleur.
3 do ginghams d'automne.
2 do mouchoirs batiste d'Ecosse.
8 malles ombrelles et parapluies.
3 caisses parfumeries de [illegible].
9 do soieries noires, diverses genres.
1 do cravates de [illegible].
1 do gants [illegible] de soie.
1 do barége vert.
1 do foulards de soie.
1 do cachemire pour gilets.
1 do rubans de soie.
A vendre à des conditions raisonnables par H. RICHARD,
17 aout 97, rue de la Douane au 1er.

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux: 47 caisses fraîches aux jus, marque [illegible]; 6 do assorties.
N. DUDOUYT,
15 aout, 13, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

UNE femme blanche qui a perdu son enfant, désire se placer comme nourrice. S'adresser rue Bourgogne, No. 138, entre St Louis et Toulouse.

F. G. BARRIERE & CO.

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.

No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.
Importés directs de marchandises françaises.

SUCRE HAVANE.—20 caisses sucre havane, à vendre par F. O'CASAUS,
23 juil Encoignure Condé et St-Philippe.

L'Hôtel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, [illegible] cet établissement que dans aucun autre [illegible]. Les huîtres et les poissons y sont en abondance. On trouvera des billards et tout ce qui [illegible] de se promener à cheval, [illegible] &c. La cuisine est dirigée par un habile cuisinier français d'une haute réputation. Les prix sont [illegible]
F. O. A. LEVIS, propriétaire de l'Hôtel [illegible] où l'on peut retenir des chambres.
24 juil—3m

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.—En débarquement du navire RIALTO et en magasin, 1,800 caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, convenables pour la saison. AUSSI—350 caisses, chapeaux de toutes qualités, à vendre à bon marché, par PROST & Co, 10 Magasins.

CIGARES DE LA HAVANE—Des milliers des marques suivantes: Imperiales, Regalias, [illegible] Cazadores, [illegible]

[illegible]

M. J. KERNION, un des professeurs de l'Université de St-Louis, celui qui a accompagné les élèves à la Nouvelle-Orléans, annonce aux parents qui désireraient donner leurs enfants, qu'il partira pour St-Louis, le 28 courant. 17 aout

AVIS.

LES personnes qui ont souscrit à la 4e année de L'ECHO DES FEUILLETONS, chez Lelièvre, sont prévenues qu'ils recevront les Nos. 1 & 2. Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an, le Journal des Jeunes Filles, $3 50 par an. Les Nos. 1 à 5 de l'année 1847, sont disponibles.

Reçu et à vendre à la même librairie:
Chants populaires du Danube, d'Orl et Atlas,
Le Corps de l'homme, par le Dr Gallet, 4 vol. et en 2 (200 pl. anatomiques).
Dictionnaire des sciences mathématiques, par Montferrier, 3 vol.
Les Fleurs animées,
Manuel d'Hydropathie par Bigel.
Médecine homœopathique par Tessier.
[illegible] nouvelles et communes.
Petit paroissien à l'usage des enfants.
Bible de Sacy, illustrée, en 1 vol.
Bréviaire romain,
Diurnal romain.
Graduel et vespéral romain.
Evangile médité.
Les Fleurs du ciel ou imitation des saints.
Le Froment des élus.
Inspirations religieuses par un vieillard.
Ainsi qu'un grand assortiment d'autres livres de prières et de piété. Livres classiques, etc. etc.
18 aout—1t

DEBARQUÉ du navire St. Mary, arrivé de New-York, un grand assortiment de drogues, médicaments, &c., parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous, à vendre à la pharmacie du soussigné:
Vermifuge canadien,
Poudres de Seidlitz, grandes boîtes,
Encre à marquer le linge, de Kidder,
Idem de Payson sans eau préparatoire,
Essence de sprüce noire,
Acide citrique cristallisé,
Capsules purgatives à l'huile de palmachristi,
Idem au cubèbe et baume copahu,
Colle de poisson de Cooper pour les gelées,
Phœnix bitters et pilules de Moffat,
Pilules purgatives de Morison,
Idem idem de Davenport,
Bœuf d'Espagne, première qualité, et divers autres articles à l'usage des pharmacies, &c., &c.
A. A. PEYCHAUD,
18 a—3 123, rue Royale.

VINS, EAUX-DE-VIE.—
63 barriques vin rouge, différents crûs.
25 barils vin blanc, Haut Sauterne.
21 quarts de pipe Eau-de-vie J. J. Dupuy 4e preuve.
10 demi pipe do do.
5 quarts de pipe do 1825 M. Castillon, Jr. 1ère preuve.
En débarquement des navires Jenny, et Diane, de Bordeaux, à vendre par H. TALAMON,
18aout 189, rue Royale.

Conserves alimentaires.

EN débarquement du navire français La Diane, capitaine Laqony, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
47 caisses fruits assortis, au jus,
6 do fraises au jus,
290 boîtes petits pois,
200 demi boîtes petits pois,
115 deux tiers de boîtes petits pois,
392 boîtes, demi et quarts de boîtes truffes au naturel,
992 boîtes et demi boîtes champignons,
18 aout CHARLES DUFOUR, 11 Conti

AUX HABITANTS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, en fer forgé et en fer fondu, d'Angleterre, des forges et fonderies de Edwin Maen, de Liverpool, des dimensions suivantes:

36 pouces sur 14		54 pouces sur 20	
42 do	16	60 do	22
48 do	18	66 do	24
49 do	18	72 do	26
50 do	18	78 do	28
51 do	19	84 do	30

A vendre par WYLIE & EGANA,
18 aout 52, Bienville.

A VENDRE en débarquement de la Jenny, venant de Bordeaux:
32 barriques vin rouge.
200 caisses vin rouge.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
POUGET FILS.
12 aout Rue Conti 19, entre Chartres et Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Diane, venant de Bordeaux:
240 Barriques vin rouge.
101 Demi barriques vin blanc.
100 Caisses vin rouge.
10 Quarts de pipe Cognac, 4e preuve, Castillon
18 a G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

FOIN—500 balles foin de l'Est, reçues et à vendre par J W STANTON & Co,
17 aout Enc Magasins et Lafayette

SAUCISSONS—850 livres, imitation Lyon, à vendre par FERROS,
13 juil Encoig Royale et Douane.

HUILE—75 paniers en bouteilles de 24 onces. 25 do do. A vendre par FERROS,
13 juil Encoig Royale et Douane.

CIGARES—10 milliers cigares de la Havane, à vendre par FERROS,
13juil Encoig. Royale et Douane.

SARRATTS—10 barils supérieur, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier.

SAVON français, [illegible], à vendre par H. TALAMON,
24 juil 189, rue Royale.

L. T. BOUTINON, Chirurgien-Dentiste, rue Conti No 93. Tient son cabinet ouvert de 8 heures du matin jusqu'à six du soir. 17 mars

JUS de Citron très frais en débarquement, à vendre par B. BONNABEL, Pharmacien.
8 juil Drogerie, rue Chopitoulas.

PATE ET GELÉE de Gouyave—11 barils en pots et en boîtes, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras.

MIEL—10 tierçons, venant d'arriver de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses jaune, très supérieur, à vendre par W. H. SIMMONS, 44 Poydras. 13 juil

FROMAGE—300 caisses en bon ordre, à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras.

CAFÉ Havane—150 sacs, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras.

HUILE de Pied de Bœuf—9 barils, qualité supérieure, à vendre par W. H. SIMMONS, 44 Poydras. 13 juil

CHANDELLES de Composition—50 caisses de la marque de Gross & Dietrich, à vendre par W. H. SIMMONS, 44 Poydras. 13 juil

CIGARES—Quelques milliers regalias, à vendre à bon marché pour clore une facture, par W. H. SIMMONS, 44 Poydras. 13 juil

TABAC DE CUBA—40 balles, capes et tripes, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
13 juil 44, Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 cigares de Regalias, des marques suivantes, savoir: Cabañas, Lealtad, Luna, Montero, Colon et Cabañas, à vendre par W. H. SIMMONS,
4 juil 44, rue Poydras.

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
21 Barriques vin rouge pour Bouillé (Montferrand)
150 do vin de Marseille, marque Bergasse.
25 Barils vin blanc Haut Sauterne.
20 do vinaigre de vin blanc.
50 caisses absinthe marque Sauvagol; Brunetou & Co.—40 caisses curaçao,
30 caisses Marasquin,
100 do olives verdales,
100 do capres capotes,
25 do eau de fleurs d'oranger,
50 do vin rouge (la Mission).
125 paniers et demi-paniers véritable Guignolet d'Angers.
100 paniers Champagne marque de l'Aigle.
AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90.
13 jo—10

A Vendre par le soussigné, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre:
50 barriques vin rouge, Pauillac et St-Estèphe
25 do do du 1er crû de Graves;
25 demi barriques, de 30 gallons chaque, Haut-Barsac;
30 barriques Léoville et Haut-Talence, qualité supérieure;
100 caisses vin rouge, Pauillac, St-Estèphe et St-Emilion;
90 caisses vin de St-Julien, Latour, Et Margaux et Léoville, très supérieurs, importation de 1844;
54 caisses Volnay et Chambertin;
48 do Haut Barsac, Preignac, Bommes et Haut-Sauterne, sup. crû de 1825;
80 paniers champagne, Ay, 1re qualité, Anher et Cyque, en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Massinc, et de Loisson de Pierry;
15 demi pipes Eau-de-Vie, J. J. Dupuy, et Martignac et Bigourdan;
100 paniers anisette surfinette Chatelain, supérieure;
Caisses liqueurs surfines, marasquin, curaçao, kirsch, &c, &c.
F. JORDY,
16juil No. 10, rue Conti

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire le Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux:
100 barriques vin Montferrand,
10 demi-barriques do.
30 barriques vin St-Emilion.
Ils observent à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont toujours en magasin [illegible] importation [illegible]: Vin rouge Montferrand, St-Emilion, Nos. 1, 2, 3 et 4; St-Estèphe-Médoc, très vieux; St-Julien Médoc, très vieux et Château Lafitte, vin blanc, Haut-Sauterne, Haut-Barsac.
Vins de [illegible] toutes qualités; vin de champagne; vin de Madère; Vermout de Turin.
Liqueurs de toutes qualités, eau-de-fleur d'oranger, [illegible] bouchons, [illegible] &c, &c, &c.
P. & J. LANUSSE,
23 juil 105, Royale

HUILE D'OLIVES—150 paniers huile Flagnol bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, en débarquement du navire Orozimbo et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

BOUTEILLES—400 [illegible] de 100, [illegible], en débarquement du navire Orozimbo et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.

179 Caisses, en débarquement des navires St Petersbourg, Ohio, [illegible] Louisville, à vendre par R. O. HOBBS,
16 juil 12, Douane.

BOTTES, souliers et brodequins—56 caisses, actuellement en débarquement du navire Rialto, à vendre par G. W. DUNBAR,
7 aout 20, Douane.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.

PAPIER à enveloppe très-supérieur, différentes grandeurs; Papier pour pains de sucre, [illegible] qualité, bleu et blanc; Papier pour quincailliers [illegible]; Papier à imprimer de toutes grandeurs. Le tout aux prix les plus bas [illegible]
A. HORDEN,
7 mai—1m 8, Front Levée.

PANAMAS—900 douzaines chapeaux panamas, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.

HUILE DE BLANC DE BALEINE—[illegible] gallons huile d'hiver, [illegible] J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.

[illegible]

MEDECINS ET PHARMACIENS

désignés pour donner des secours aux malades indigents.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

1er District.

MÉDECINS.—Dr. J. U. Landreaux, No. 51, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.
Dr. A. Hester, No. 86, rue du Canal, entre Bourbon et Royale.
PHARMACIENS.—MM. Bertrand et Sisos, et Sickles & Co.

2me District.

MÉDECINS.—Drs. Landreaux et Hester. Dr. Mercier, rue de la Douane, No 310.
PHARMACIENS.—M. Henriquez, encoignure Remparts et St-Louis, et MM. Sickles & Co. rue du Canal, No 45.

3me District.

MÉDECINS.—Dr. A. Pecquet, No. 133, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.
Dr. E. Martin, No. 93, rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.
PHARMACIENS.—M. Mardin et J. L. Dufilho.

4me District.

MÉDECINS.—Dr. J. E. Kerr, rue Dumaine. Dr. H. Rancé, rue St-Pierre.
PHARMACIENS.—L. Pinde et J. Lledo.

5me District.

MÉDECINS.—Dr. R. Vignnet. Dr. Alpuente, etc. Remparts et Dumaine.
PHARMACIENS.—Henriquez & Co, encoig. St. Louis et Remparts; M. Serres, encoig. Tremé et Dumaine.

6me District.

MÉDECINS.—Dr. H. Daret, rue St.-Philippe No 137. Dr. H. Tricou, rue Royale, No 344. Dr. P. Durel, rue Bourbon, No 287.
PHARMACIEN.—D. S. Gans, Vieille-Levée, No 133. Chebance, enc. Royale et Hôpital.

7me District.

MÉDECINS.—Dr. Thomas, Place Ste-Antoine. Dr. Ch. Turpin, rue St-Philippe, entre Royale et Condé.
PHARMACIENS.—F. Landes, encoignure Bayou et Remparts. N. Legris, encoignure Marais et St.-Philippe.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No Trois.

Séance du 5 aout 1847.

RESOLU que, dix jours après la promulgation de la présente résolution, toutes ruelles ou corridors conduisant des cours à la rue, devront être pavés, et faute par les propriétaires de se conformer aux dispositions de cette résolution, le Voyer devra faire exécuter ledit ouvrage à leurs frais.
(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 9 aout 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. H. BIER, Commis.
10 aout

Changement de domicile.

MADAME L. CLARET, accoucheuse, reçue par les Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile au No 176, rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre. 17aout—1m

Fonds de comestibles à vendre.

A VENDRE à l'amiable, le fonds d'un magasin de comestibles, très bien achalandé, situé rue Royale, No. 200, près de l'encoignure St-Philippe. S'adresser sur les lieux. 17 aout—3

SERINGUES en débarquement du navire Jenny, de Bordeaux:—
6 caisses seringues, de 25 chaque, toutes garnies.
2 do do de 50 pour enfants.
3 do do de 50 de deux usages.
A vendre par NUMA LACOSTE,
17aout 103, Royale.

FROMAGE.—En débarquement du navire Finland, du Havre:
20 Caisses de 12 fromages chaque, tête de maure,
20 do fromages pâte grasse, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 17 a

Brodequins Russet.

EN débarquement du navire NESTOR, et en magasin, un grand assortiment de cet article, ainsi que des bottes, souliers et brodequins, pour hommes ainsi que guêtres, brodequins, pantoufles, &c., pour femmes.
Aussi, une grande variété de chapeaux, le tout à des prix modérés. PROST & Co.,
15 aout 10, Magasins.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du brick Panby, venant de Bordeaux,
22 barriques vin St-Julien, bon ordinaire.
22 do do supérieur.
20 barils vinaigre.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses vin blanc supérieur.
300 do rouge, bonne qualité.
N. DUDOUYT,
13aout rue Toulouse, 13, entre Chartres et Levée

A VENDRE DE SUITE À GALVESTON (Texas.)

1o. Un fond de magasin de grocerie bien achalandé avec la maison qui en dépend.
2o. Un café situé sur la place du marché avec la maison qui en dépend.
3o. Les deux établissements sont entièrement distincts et placés à 100 yardes l'un de l'autre.
S'adresser pour renseignements à Dubuch F. Nouvelle-Orléans, 77, St Louis entre Royale et Bourbon. 14aout—30t

SUCRE HAVANE—318 caisses jaune, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 18a

Formation de Société.

LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de Ravelet & [illegible], par suite du décès de M. Chs Huet, est remplacée sous la raison de Ravelet & Festz, suivant acte de société passé à Paris.
RAVELET & FESTZ,
13 aout 83, rue de Chartres, au 1er.

CAFE RIO—100 sacs café rio, à vendre par J. W STANTON & Co,
13 aout Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE dans les magasins de la Douane et à l'entrepôt au drawback:
140 Barriques vin de Marseille.
250 Quarts Madère.
Le tout à des conditions libérales.
P. LONGIS,
13 a 116, rue Royale.

EN magasin, d'importations directes et récentes:
Un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques, demi barriques et en caisses, et dans les qualités ordinaires, bonnes et supérieures.
Madère [illegible] "Grousset"
Porto do do
Madère, Xeres et Porto supérieurs.
Cognac Pellevoisin et Léger frères.
Whiskey Monongahela.
do Bourbon.
Peach brandy, liqueurs, bouchons, &c., &c.
P. LONGIS, 116, rue Royale. 13 a

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures marques, à vendre par J. M. CABALLERO,
16 aout 39 Vieille Levée

SUCRE de la Havane de toutes qualités à vendre par J. M. CABALLERO, 39, Vieille Levée. 16 a

MOUSSELINE BRODÉE—Deux caisses mousseline suisse brodée, pour robes, venant d'être reçues par le Timoleon, du Havre, et à vendre à bas prix par Fs. PERRET,
2 aout 48 Bienville

MOUSSELINE A RIDEAUX—Un bel assortiment de rideaux par jeu ou en pièces, venant d'être reçues et à vendre à bon marché par Fs. PERRET, 48 Bienville 2 aout

GINGHAMS—2 caisses ginghams français, venant d'être reçus par le Timoleon, du Havre, à vendre à bon marché, par Fs. PERRET, 48 Bienville 2 aout

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment avec ou sans broderies, venant d'être reçu et à vendre par Fs. PERRET, 48 Bienville 2 aout

CIGARES.—Un grand choix d'excellentes cigares comprenant: Imperiales, Regalias, Canones, Cazadores, Panetelas, Napoléones, Vegueros, Principes, Millars, &c., des manufactures les plus réputées, constamment en mains et à vendre à raison de $12 à $65, par LABORDE & XIQUES,
5aout 31, Commune

CONFITURES et Jellées de gouyave.—En caisses et barils, venant d'arriver et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 5aout

CAFE.—Un petit lot de café de première qualité, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 5aout

SUCRE SUPERIEUR.—Blanc, brun et jaune, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 5aout

MIEL SUPERIEUR—Blanc, de la Havane, en barriques de 20 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune 5aout

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune 2 juil

BONNETERIE—A vendre par le soussigné, provenant d'importations récentes:
300 douzaines chaussettes coton écru, assorties de qualités, 30 douzaines de mérinos blanc, 300 douzaines bas en soie. JOHN BELLOW, Jr.,
7aout 9, Canal

TABAC—23 balles vieilles tripes, à vendre par B. VALLS, 20 Commune. 2 aout

GUIGNOLET—108 paniers Guignolet supérieur, à vendre par NUMA LACOSTE,
15 juil No 103, rue Royale

COGNAC d'Alex. Seignette.—5 demi-pipes eau-de-vie en entrepôt au drawback, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
12 juil 36, rue de Chartres.

PATE ET GELÉE DE GOUYAVE—10 barils et demi-barils de boîtes assorties, à vendre, par baril ou par douzaine de boîtes, par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

VIN DE CATALOGNE—170 pipes vin de Catalogne, reçues par le brick Stefania, en magasin et à vendre par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

COTON A DRAPS—Ecru et blanchi, 300 balles assorties, à vendre à prix réduits par DE FOREST & Co,
23 juin 20, Douane.

A VENDRE une jolie habitation [illegible] mesurant [illegible] arpents de face au chemin public, sur vingt arpents de profondeur [illegible]
F. B. LEBEAU.
28 juil—1m

CHAPEAUX—50 caisses chapeaux de feutres noirs et blancs, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW, Jr.,
7juil 9, Canal

DUFFAU

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 118. [illegible]

[illegible]

En vente chez Comstock & Co, No 60, rue Poydras.

Le Remède Magique de Connel, pour brûlures, entorses, ulcères, contusions, plaies de tous genres, &c.

Le Liniment de Hays, remède infaillible contre les hémorrhoïdes, les démangeaisons, &c.

L'huile acoustique du Dr. McNair, contre la surdité, les maux d'oreille, &c. Ce remède, d'après les certificats nombreux que les agents peuvent exhiber, a opéré des cures merveilleuses, dans des cas désespérés. On ne saurait trop le recommander lors même qu'on ne devrait l'essayer que comme une dernière ressource. 6aout

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

DÉPÔT CHEZ BERTRAND & SISOS, Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 aout 1847.

AVIS.—La Compagnie donnera des polices d'assurances, pour risques de rivière, sur cargaisons par bateaux à vapeur, et continuera à assurer contre les risques du feu, maritimes, &c. aux taux les plus modérés.
J. TUYES,
7 aout—1m Secrétaire

Jolie résidence à vendre.

UNE propriété sise sur la rive droite du fleuve, à un mille et demi au-dessous du ferry de la Première Municipalité, mesurant deux arpents de face sur 40 arpents de profondeur. Il y a sur cette propriété une belle maison de quatre chambres, avec cuisine, cabanes à nègre, &c. &c. Pour plus de détails, s'adresser à Robert Murphy, No. 62, Vieille Levée. 3aout

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de la semaine commençant le 2 aout:
1re qualité ... onces,
2e do ... 13 do.

LEFEBVRE & Co., DAQUIN BRO., DESDUNES PONCY, F. DUCOM & Co., Vve KEBOUNY, MAX BLOCK & Co,

NOTA.—Le public est prié de considérer que les susdits donnent autant de poid de pain pour une piastre que les boulangers qui donnent 27 et 30 pains. 3 aout—e

COLLEGE ST-JOSEPH, SPRING-HILL, PRES MOBILE.

CET établissement réunit par sa position tous les avantages d'un lieu très sain et très agréable. Une brise presque continuelle y tempère les chaleurs de l'été; une source d'eau abondante procure aux élèves, dans la saison des bains, un délassement et un moyen de conserver la santé. Une longue expérience a prouvé qu'il était à l'abri des maladies qui désolent parfois les contrées du Sud.—Ce Collège vient d'être cédé par Monseigneur l'Evêque de Mobile aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui en feront l'ouverture le 1er septembre prochain.

L'objet de cet enseignement comprendra: la Lecture, l'Ecriture, la Tenue des Livres et toutes les études relatives au commerce; les langues Anglaise, Française, Allemande et Espagnole. (Les professeurs de ces différents idiomes enseigneront dans leur langue maternelle); le Latin, le Grec, l'Histoire, la Poésie et la Rhétorique; un cours complet d'Histoire et de Géographie, les Mathématiques, depuis les Eléments jusqu'au calcul Différentiel et Intégral; la Physique, Théorique et Pratique; l'Astronomie, la Chimie, l'Histoire Naturelle, la Logique, la Métaphysique et la Morale.—L'Anglais est la seule langue de communication pour les élèves.

Le prix de la pension annuelle, pour l'instruction, blanchissage, raccommodage, lits de fer, visites du médecin, papier, plumes et encre sera de ... $ 200.

De plus, chaque élève paiera en entrant, une fois pour toutes ... $ 10.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mobile, à MM. les Ecclésiastiques qui y résident; à la Nouvelle-Orléans, à MM. les Ecclésiastiques de l'Evêché, à MM. Menaucet, Duquesny, d'Haw, Perché; à Bâton-Rouge, à M. Martin; à la Pointe Coupée, à M. Janey.

Nouvelle-Orléans, le 19 juin 1847.
21 juin 10 aout—10

UN des Membres du COLLEGE ST-JOSEPH sera toute la dernière semaine du mois d'août, à la Nouvelle-Orléans, à l'Evêché, pour recevoir de la main des parents ou des tuteurs les enfants qui voudraient aller à Spring Hill et les y accompagner. 18 aout—8t

AVIS.—LE PAVILLON, situé Place Saint-Antoine, pour la vente des crèmes à la glace et sorbets, [illegible]
COURVOISIER & Co. 10aout—6t

MARCHANDISES D'ETE, EN VENTE A BAS PRIX POUR TERMINER.

C. B. SIMPSON, offre à vendre aux prix les plus bas, les marchandises suivantes, afin de [illegible] son stock [illegible]

[illegible]

No 38, rue de Chartres.
7aout 3me porte au-dessous celle Douane.

VERRES A VITRE.

REÇU par les derniers arrivages du Havre 75,000 pieds de VITRES FRANÇAISES assorties de grandeur et de première qualité, depuis 24 pouces sur 36, jusqu'à 34 pouces sur 46.

Et par les derniers arrivages de New-York 1500 caisses VITRES AMERICAINES, manufacture de Waterford, assorties de grandeur, à vendre à des prix très modérés par J. A. MAZZA,
3aout—15t 109, rue de Chartres

LIQUEURS—100 caisses absynthe Vernon et Lebouillé, 300 caisses absynthe Sauvageol et Brunetou, 300 caisses Kirsch. 170 do liqueurs assorties, superfines surf. et ord. 35 paniers guignolet d'Angers. 75 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, poires et cerises, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

SARDINES.—400 caisses sardines Guillaume, 1500 demi caisses sardines Guillaume & Caroso, 1500 quarts do do Delfes & Candis, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE.—300 paniers, Flagnol de 24 onces. 50 paniers Flagnol de 24 demi-bout. à vendre par DARAN QUEYROUZE & Co.

VINS.—250 barriques vin de Marseille, Bergasse, Dandel et Bedford.—125 barriques vin de Bordeaux, Montferrand, St Julien, &c.—30 do St Julien, St Estèphe, &c.—35 barriques vin de Bordeaux, [illegible] 1re qualité.—35 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac.—25 barils vinaigre de vin blanc. 40 barils vin imitation Oporto, 25 do do do Madère, 45 do de Ténériffe, 16 do de Madère vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
18aout 11 et 15, rue St-Louis.

125 caisses vin Muscat de Frontignan. 45 do do de Lunel. 175 caisses vin rouge Ch. Latour, Margaux et Lafitte. 12 demi-pipes cognac 4me preuve, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
19aout 11 et 15, rue St-Louis.

CIGARES—300 milliers Havane, de toutes marques, ainsi qu'un grand assortiment de tabac à chiquer, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
19 aout rue St Louis, Nos 11 & 15

SAVON—650 caisses savon Winchester, ass., 25 do [illegible] Castille, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
19 aout 11 et 15 rue St Louis

EAU DE VIE—115 quarts de barriques Eau de vie, Ph. Godard, 3 demi pipes Castillon 1825, 4 quarts de pipe eau de vie do 1815, 4 demi pipes do do 1825, 6 quarts de pipes do do 1825, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

SARDINES—3,000 demi boîtes de Philip & Canaud et Corroy & Martin, 600 do A Colinet, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.,
19 aout 17 et 19 St-Louis

VIN BLANC—75 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

HUILE D'OLIVE—135 paniers Flagnol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

VIN ROUGE—75 barriques vin de Marseille, Bergasse, 30 barriques vin de Bordeaux, pour familles, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGES—60 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

CHAMPAGNE—85 paniers, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St-Louis

ABSYNTHE—50 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
19 aout 17 et 19 St-Louis

BOUCHONS—300,000 bouchons fins et surfins, par sacs de 5000 et 10,000, et par sacs 500 et 1000, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
17juil No 90, rue St-Louis.

SEL TRAPANI—350 tonneaux sel, à vendre par [illegible]
24 juil 93 Commune.

VINS en caisses—300 caisses vin rouge et blanc, St-Julien Médoc, St Emilion, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Haut Barsac, Haut Sauterne, et les mêmes qualités en demi bouteilles, par NUMA LACOSTE,
15 juil 103, rue Royale

$50 DE RECOMPENSE

POUR l'arrestation de la négresse esclave nommée MILEXY, âgée d'environ 30 ans, [illegible]

[illegible]

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $5, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi, 16 aout, vingt-une pains d'onze onces chacun, pour une piastre.
RODRIGUEZ & Co. Boulangerie rue des E. U. 14 aout

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits de sodas, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes.

Avis aux Militaires.

LES soussignés de la "MANUFACTURE D'HABILLEMENS DU SUD" sont prêts à faire sur commande, et en n'importe quelle quantité et dans le plus bref délai, des HABITS MILITAIRES, qu'ils confectionnent à aussi bas prix qu'on pourrait les obtenir en cette ville. Ils prient les personnes qui désirent faire faire des uniformes, de venir chez eux avant de s'engager ailleurs.
ISSANO & WAGNER,
10 aout—3m 87, coin Magasins et Poydras.

Coutellerie à bon marché.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public que désirant clore son stock de coutellerie, il vend au prix coûtant jusqu'à la fin du mois ce qui lui reste de cet article, formant encore un des plus beaux assortiments de la ville.

Il se compose de couteaux et fourchettes de table à manches d'ivoire,
ditto do à dessert,
ditto table et dessert, manches buffle, cerf et os.
Service de table complet, manches d'ivoire et autres.
Couteaux et fourchettes à découper, de diverses espèces,
Couteaux d'enfants.
Avec une grande variété de coutellerie ordinaire et commune, qu'il vendra à un grand rabais en gros et en détail.
B. PIFFET,
10 aout 49 et 50 rue de Chartres

Marchandises Sèches Françaises.

EN Débarquement des navires Delaware, [illegible], Valhalla, Timoléon et Viola du Havre, les articles suivans:
10 balles Cotonnades, bleues, [illegible], rayées, extra fortes, à carreaux, fantaisie et pour pantalons;
3 balles Tissus coton, genres nouveaux pour pantalons;
2 caisses Ombrelles, riches et extra riches,
1 do. Cuir vernis Nos. 1, 2, 3.
1 do. Cirages de Paris;
2 do. do. sans couture,
3 do. Chemises Mulhouse couleur,
1 do. do. Rouen blanches,
1 do. do. Flanelles à plastrons,
1 do. Capsules;
1 do. Pommades assorties;
1 do. Savons [illegible] et Crèmes d'amande
1 do. Bretelles, gomme, ordinaire, fines et superfines;
1 do. [illegible]
1 do. Organdis pour robes.
RAVELET & HUET,
3aout 83, rue de Chartres.

BAREGES NOIRS, [illegible] en débarquement du navire Viola, du Havre:
1 caisse barège tissu noir,
1 do idem noir, à dessins, nouveau genre,
10 do cotonnade française, supérieure
5 do [illegible]
Ces marchandises méritent particulièrement [illegible]
H. DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21, rue Magasins

A VENDRE—par le soussigné, les marchandises suivantes, reçues des derniers arrivages de Bordeaux:
120 Barriques vin rouge St-Julien Médoc
20 do do Margaux 1841
50 Barils vin blanc Sauterne et Barsac
300 Caisses vin rouge Pauillac et St. Estephe
34 do Bouchons pointus (Ale et Porter corks).
50 do Bouchons
2 Boucauts fil à veine.
VICTOR MAIGNAN,
5aout 67, rue St. Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné 900 caisses pour selliers. V MAIGNAN,
5aout 67, St-Louis

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins.
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF. 24juin

AVIS.—La Banque des Citoyens reçoit des propositions pour ses propriétés en vente privée ainsi que celles annoncées dernièrement dans l'Abeille. V. ALLAIN, président. 3 juillet—1m

LES soussignés ont formé une société le 1er juillet 1847, dans l'objet de s'occuper du commerce de bois de construction de toute espèce et aussi de bois pour plancher tout préparé, [illegible]

Conjointement, ils sollicitent de leurs amis et du public la continuation du libéral patronage qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour à J. J. De Pouilly. Le bureau et le chantier de bois sont situés Faubourg [illegible], entre Villeré et Robertson, Vieux Bassin.
J. J. DE POUILLY, R. G. MUSGROVE.
20juil—1m

A VENDRE.—Trois bouilloires cylindriques. S'adresser à DE POUILLY & Co, Promenade Carondelet, entre les rues Villeré et Robertson, Vieux Bassin. 20juil—1m

A vendre reçus par les derniers arrivages de Bordeaux:
150 barriques vin rouge Montferrand,
25 do do St Estèphe,
30 do do vieux St Julien,
20 do do St Emilion.
30 do do de Montferrand
16 do vinaigre de vin blanc vieux Haut Sauterne et Barsac;
30 do [illegible] en 1/2 bouteilles
30 do rouge Château-Margaux
25 do [illegible] Château-Lafitte extra.
300 paniers [illegible]
200 [illegible] fins et surfins.
100 caisses eau de fleur d'oranger.
20 barriques vin Bergasse, St Raphael [illegible] absinthe, kirsch, [illegible]
DUBUCH Frères,
11aout—1m 77, St Louis entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire [illegible], de Bordeaux et en [illegible]: savon [illegible] 100 barriques Montferrand, 30 do St-Julien Médoc, vieux; 27 demi do vin rouge, 30 [illegible] 300 fromages tête de more. DUBUCH F.,
15juil 77, rue St-Louis.

EN débarquement du brick [illegible], venant de la Havane:
55 milliers cigares Sevillana et autres.
11 barils gelée de gouyave en petites boîtes.
20 do picadura pour cigarettes, à vendre par LABORDE & XIQUES,
10 aout 31 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 des marques Sevillana, Siempre viva et autres, en débarquement des bricks [illegible] et Eagle, à vendre par B. VALLS,
8aout 20, Commune

RESINE—950 barriques résine, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CHAUX—1500 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CIMENT—500 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

PLATRE DE PARIS—550 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10 a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

BRIQUES de feu anglaises—20,000, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
10a 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

TABAC—319 balles en feuille, en débarquement du brick F. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 aout 26 Vieille Levée

AUX BIJOUTIERS ET ORFÈVRES.—30 douz. cuillers et fourchettes galvanisées; 30 douz. cuillers à thé galvanisées; 10 do fourchettes et cuillers dorées.
Ces articles ont été reçus en consignation, et doivent être vendus tout le lot à bon compte.
H. DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21, Magasins.

COTON SPOOL.—Nous avons en magasin et à donner, 25 caisses coton de six fils, en bobines, de la meilleure qualité, ayant droit au débenture et convenable à un marché mexicain. Nous les vendrons à bas prix pour clore une consignation.
H DE GOER & RIFFLARD,
7 aout 21 Magasins

CARDINAL DE CHEVERUS de Bordeaux.
800 caisses vin rouge [illegible],
do [illegible] en demi-bouteilles.
70 barriques do diverses qualités.
[illegible] de Bordeaux—41 barriques vin rouge [illegible]
P. LONGIS,
30juil 126, rue Royale.

ANISETTE.—1000 paniers anisette fine et superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
17juil—1 No 90, rue St-Louis.

GILETS de peau en soie &c.—20 douzaines [illegible], grande, 30 do en coton écru, reçues par le navire Damascus, et à vendre par JOHN BELLOW Jr.
7juil 9, Canal

SAVON français en caisses, de 30 livres, à vendre par B. TALAMON,
30ju 189, rue Royale

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE—60 paniers, à vendre par B. TALAMON,
30ju 189, rue Royale

VIN ROUGE—2,000 caisses St. Julien et St. Estèphe, reçues par le Cardinal de Cheverus, ayant droit au drawback, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J F BERCIER & Co,
31 juil 54 Vieille Levée

GENIEVRE ET EAU-DE-VIE—35 barils Genièvre de New-York, "Double ancre", et Eau-de-vie de Cognac, première preuve, à vendre par J F BERCIER & Co,
31juil 54 Vieille Levée

SARDINES, SAUMONS ET HOMARDS, à L'HUILE.
250 boîtes Sardines à l'huile,
1000 demi-boîtes do do,
700 quart boîtes do do,
60 boîtes Saumon do do,
50 demi boîtes saumon do do,
50 boîtes Homard do,
50 demi boîtes do do.
En débarquement du navire Viola, du Havre, et à vendre par B. TALAMON,
4 aout 189, rue Royale

EN consignation:—270 balles toile écrue, 60 caisses toile blanche, 25 caisses mouchoirs de coton, 40 balles coutils à matelas, 10 do [illegible] rouges, 15 do Denims, 22 caisses indiennes [illegible], à vendre par DE FOREST & Co,
23 juil 20, Douane

EN MAGASIN.—300 barriques bon ordinaire St Julien Médoc, 1844, 1845, 1846, 120 barriques vin [illegible] Haut-Sauterne, 1844, [illegible] 4 pipes vin Madère véritable; le tout à des prix raisonnables par B. LANATA,
23juil 8 et 10, Jefferson.

[illegible] à vendre en débarquement du brick [illegible]:
168 pipes vin Catalan,
17 pipes imitation Madère,
25 demi et 25 quarts do,
600 caisses liqueurs de Gènes,
700 caisses macaroni et vermicelli,
900 paniers huile Flagnol, [illegible]
[illegible] pour confiseurs,
30 barils sardines salées,
12 [illegible] d'eau fleur d'oranger.
B. LANATA,
23juil No 8 et 10, Jefferson.

[illegible]